

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

 **Micro-crèche**
01380 ST-CYR-SUR-MENTHON/01290 GRIEGES
Entre Bourg-en-Bresse et Mâcon

Dans le cadre d'un congé maladie et afin d'assurer l'accueil des enfants au sein de ses structures petite enfance, la Communauté de communes de la Veyle recherche un/une auxiliaire de puériculture à 35h/semaine pour la micro-crèche de Saint Cyr sur Menthon.

Placé(e) sous l'autorité de la Directrice du Service Petite Enfance, en lien avec les familles, vous prenez en charge les enfants en veillant à leur adaptation, leur bien-être.

> MISSIONS

- Identifier les besoins de chaque enfant : repas, sommeil, soins d'hygiène et de confort
- Mettre en place les conditions favorables pour y répondre tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité
- Surveiller l'état général des enfants et respecter les protocoles
- Assurer la préparation des repas livrés en liaison froide (remise en température, mixage, échantillon, relevé de température, régime particulier...)
- Assurer les transmissions auprès des membres de l'équipe et des familles
- En fonction des besoins et envies des enfants, organiser des jeux ou activités
- Mettre en place des activités d'éveil diversifiées : manuelles, sensorielles, psychomotrices...
- Favoriser l'autonomie tout au long de la journée (habillage/déshabillage, lavage de mains, alimentation, acquisition de la propreté...)
- Participer aux animations ponctuelles : bibliothèque, goûter des familles, spectacle...
- Participer à l'aménagement de l'espace pour favoriser le développement de l'enfant et une meilleure organisation de l'équipe
- Echanger quotidiennement avec les collègues pour permettre une continuité de soins et d'activités auprès des enfants
- Participer aux réunions d'équipe et d'analyse de la pratique professionnelle
- Assurer l'entretien du matériel et des jeux, ainsi que le petit entretien quotidien (entretien du linge, remise en état de la cuisine, nettoyage des tables et sols après les repas, désinfection des tapis de change en milieu de journée...)

Cette liste n'est pas exhaustive et peut évoluer de manière concertée selon les besoins du service.



35h selon plannings définis (semaines hautes et semaines basses)
Réunions en soirée ponctuellement



Rémunération statutaire (cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture) + régime indemnitaire

Poste à pourvoir dès que possible



RENSEIGNEMENTS

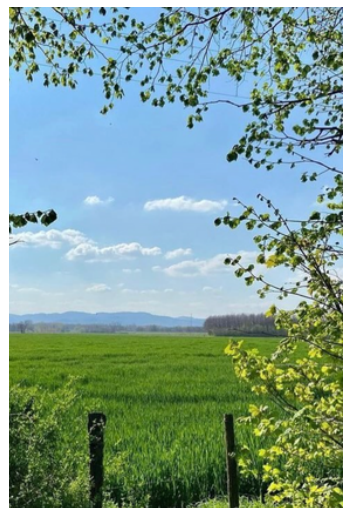
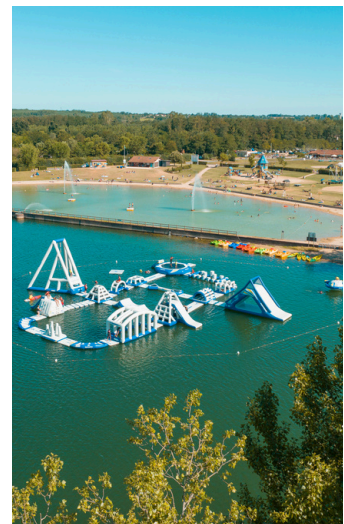
Stéphanie SERMONAT
Directrice du Service Petite Enfance
03 85 31 74 69

Direction des Ressources Humaines
03 85 23 90 15

CANDIDATURE

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à :

Communauté de Communes de la Veyle
M. Christophe GREFFET, Président
10 rue de la Poste
01290 PONT-DE-VEYLE
accueil@cc-laveyle.fr



> QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE

- Diplôme d'Etat d'Aptitude aux fonctions d'Auxiliaire de Puériculture ou CAP AEPE
- Conditions d'exercice réglementées
- Connaître les étapes de développement de l'enfant et savoir s'adapter en fonction de ses rythmes et réactions
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité
- Connaître les techniques de nettoyage des structures petite enfance
- Savoir analyser les pratiques et les remettre en cause

> CAPACITES PERSONNELLES

- Avoir un discours professionnel et adapté aux enfants et aux parents.
- Favoriser la dynamique d'équipe
- Etre solidaire avec ses collègues
- Savoir être à l'écoute de la hiérarchie et lui transmettre les informations nécessaires
- Secret professionnel
- Attitude positive

> SPÉCIFICITÉ DU POSTE

- Vaccinations obligatoires
- Port de blouse, charlotte lors des préparations de repas

